



Lutter contre l'isolement des âgés

Dispositif Monalisa

Françoise LEON-DUFOUR, Présidente IREPS
Limousin

Martine PELLERIN, Directrice

Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé en Limousin

4 rue Darnet
87000 LIMOGES
☎ 05.55.37.19.57
✉ ireps87@orange.fr



Introduction

MONALISA, c'est **un collectif inter partenarial**, mu par la volonté de faire cause commune de manière durable dans de la lutte contre la solitude des personnes âgées.

Monalisa est composé **de 75 membres** qui ont signé la charte Monalisa dont :

- 47 associations et organismes qui animent des bénévoles et qui composent **l'association**
- 28 organisations qui soutiennent le déploiement des équipes et qui composent **le comité national**



Historique

En décembre 2012, sous l'impulsion de Michèle DELAUNAY, une trentaine d'organisations se sont réunies dans un groupe de travail pour **établir des propositions pour lutter contre l'isolement des âgés** .

Le 12 juillet 2013, le rapport « **Préconisations pour une MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des Agés** » est remis à la ministre.



Finalités

Deux modalités d'action sont promues par cette mobilisation :

- 1. La coopération sur les territoires**, afin de créer des convergences entre les acteurs qui luttent contre l'isolement des âgés (Conseils généraux, caisse de retraites primaires et complémentaires, associations, CCAS etc.)
- 2. Le déploiement des équipes de bénévoles** pour mailler davantage le territoire.



Comment décliner ces finalités sur les territoires ?

Les niveaux de coopérations

Au niveau national...



La coopération entre les parties-prenantes se situe dans deux lieux :

- Les opérateurs et animateurs d'équipes citoyennes qui adhèrent à la charte entrent dans l'association.
- Les organismes qui soutiennent et appuient les équipes, adhèrent à la charte et entrent dans le comité national.

(Voir rapport Monalisa p.56 et suivantes)

L'objectif au niveau national est de suivre et animer la **programm**e de déploiement d'équipes, et de promouvoir la **mobilisation**

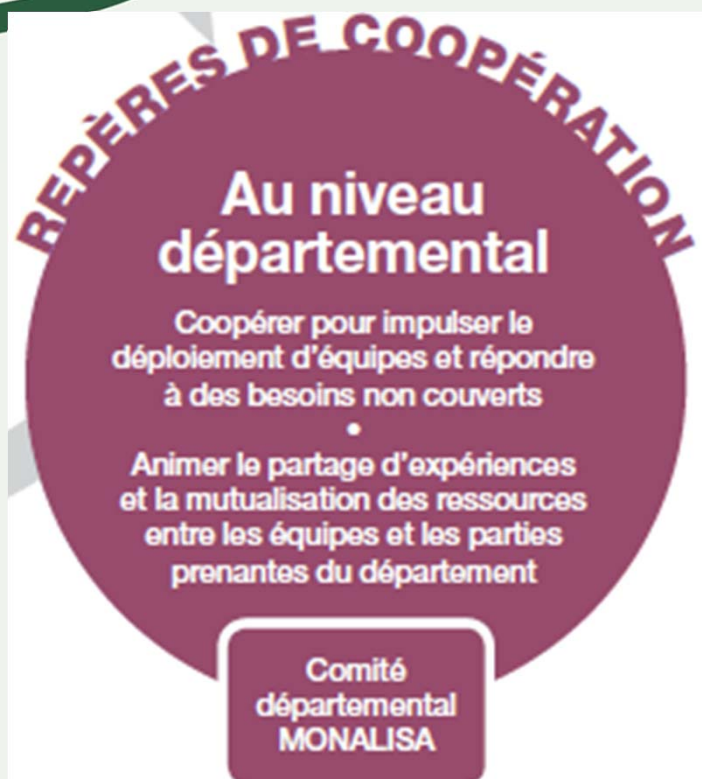
Des signataires de la Charte MONALISA (liste non exhaustive)



LE GROUPE LA POSTE
 instance régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé
 4 rue Darnet
 87000 LIMOGES
 ☎ 05.55.37.19.57
 ✉ ireps87@orange.fr



Au niveau départemental...



La coopération départementale est souvent initiée par un petit nombre d'acteurs qui convient à une réunion exploratoire les parties prenantes concernées par l'isolement des âgées sur le territoire. Le groupe détermine ensuite qui seront les organismes animateurs de cette coopération. *(Voir rapport Monalisa p.53 et suivantes)*

L'objectif au niveau départemental est de faire émerger de nouvelles équipes de bénévoles, pour cela la coopération doit permettre de :

-Recruter des bénévoles

Rechercher des appuis

Mutualiser les soutiens etc.

Au niveau local...

Au niveau local, les coopérations doivent être animées avec un maximum de souplesse, d'inventivité et d'initiatives laissées aux acteurs entre eux.

La coopération entre les acteurs s'adosse aux modes de coopération existant CLIC, MAIA, CCAS etc.

L'animation de cette coopération peut être confiée à un référent d'équipe citoyenne ou à tout autre acteur en accord avec les parties prenantes mobilisées.

(Voir rapport Monalisa p.49 et suivantes)

L'objectif au niveau local est de sensibiliser les personnes souffrant de solitude et faciliter leur mise en relation avec les ressources (bénévoles, moyens etc.) permettant d'agir





Comment prendre part à la mobilisation?

Les chartes

Comment s'engager ?

Les associations et les organismes qui animent des équipes de bénévoles peuvent **signer la charte nationale et donc adhérer à l'association MONALISA**



Cette adhésion ouvre la possibilité à **leurs équipes locales** de signer la charte de l'équipe citoyenne





Charte de l'équipe citoyenne

4 axes communs:

- Accompagnement et participation des personnes âgées
- Animation des bénévoles et vie d'équipe
- Détermination et investissement d'un territoire
- Action en réseau



Des principes éthiques

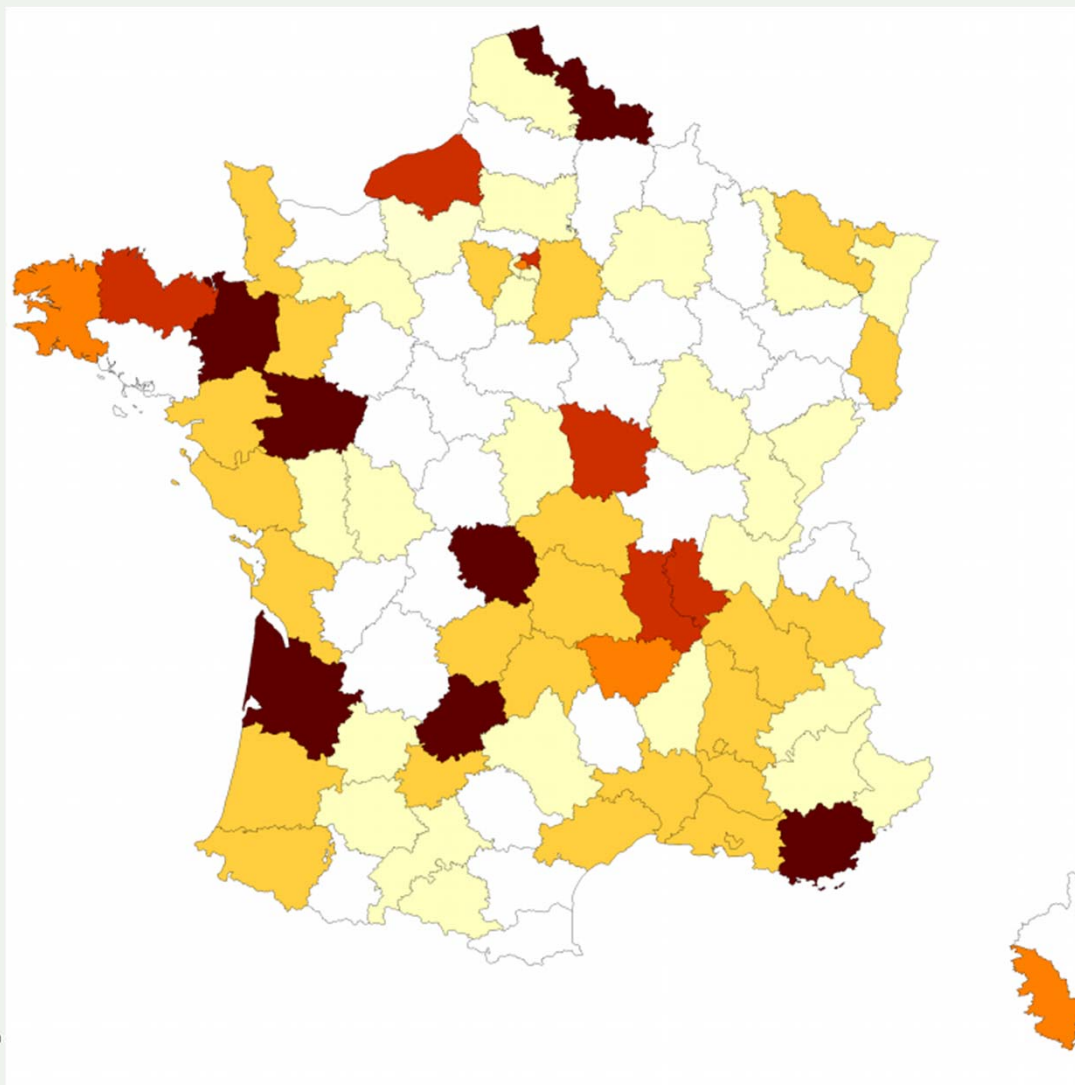
- Principe de non-discrimination
- Accès à l'information
- Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne
- Droit à la renonciation
- Respect des liens familiaux et sociaux
- Principe de confidentialité
- Patrimoine et accompagnement
- Non-substitution et complémentarité



Les territoires qui ont « démarré »

*Etat des lieux des contacts et coopérations
engagés au 1^{er} juin 2014.*

Etat des coopérations départementales au 1^{er} juin 2014



Etape 1 Acteur(s) intéressé(s)
par Monalisa

Etape 2 Rencontre avec l'équipe
nationale Monalisa


Etape 3 Réunion d'initiateurs
(Plusieurs acteurs
d'un même territoire)

Etape 4 Réunion élargie à
d'autres acteurs
du territoire

Etape 5 Comité départemental



Martinique



Les initiatives de « type monalisa » auxquelles participe l'IREPS en Haute-Vienne

- Proposition d'une fiche action dans le cadre du futur schéma de l'autonomie du conseil général 2014-2018
- Un projet à St Germain les Belles piloté par la MSA dans le cadre du volet santé publique de l'hôpital de St Yriex la Perche : pas de « labellisation Monalisa » mais des objectifs communs
- Un projet sur Cussac porté par la communauté de communes des feuillardiers et l'EHPAD
- Un projet sur la ville de Limoges, en partenariat avec le CCAS, dans le cadre du contrat local de santé



Projet St Germain Les Belles

- Un diagnostic réalisé sur le canton de St Germain les Belles, par la MSA et l'IREPS en partenariat avec le PREFASS pour mieux connaître les aînés et leurs besoins et identifier des personnes ressources.
- Suite à ce diagnostic, un plan d'actions pour 2014/2015/2016 a été défini en concertation avec l'ensemble des partenaires :
 - Action inter-générationnelle autour de la cuisine à Château Chervix
 - Action type « voisineurs ou bavard'âges »
 - Action autour d'ateliers informatiques itinérants (Familles Rurales)
 - Action « ateliers autour du jardin » par l'association Club et amis des musée et jardins Cécile Sabourdy
 - Création d'un livret d'informations sur les actions existantes pour les âgées sur le canton



Projet CUSSAC

- Porteurs de projet : communauté de communes des feuillardiers, EHPAD
- Pourquoi ce projet ?
- Rompre l'isolement des personnes âgées,
- Volonté de développer des actions en faveur du domicile complémentaires à celles existantes (SSIAD, ESA, Portage de repas...),
- Agir sur le territoire de la Communauté de Communes en s'appuyant sur les ressources de l'EHPAD et de la Résidence Services (Mini bus, animations, salles...),
- Développer un projet innovant,
- Répondre à un besoin du futur schéma départemental de l'autonomie 2014-2018 :
 - Fiche action n°5 : Enrichir et adapter l'offre culturelle, sportive et de loisirs aux besoins des personnes âgées et des personnes handicapées,
 - Mettre en place un dispositif de type Monalisa qui permette de former les bénévoles et de les soutenir dans le temps afin de favoriser la socialisation des personnes âgées et des personnes handicapées,



Modalités

- Un partenariat EHPAD, Communauté de communes, Conseil Général, IREPS, IFSI CHU, Croix rouge, SSIAD, Caisses de retraite....
- La réalisation d'un diagnostic partagé
- La restitution des résultats aux partenaires, à la population
- La définition d'un plan d'actions



Le diagnostic

- Objectifs :
- Mieux connaître les attentes et les besoins des personnes âgées vivant à domicile
- Explorer les thématiques relatives à l'ancrage local, au vécu de la retraite et centres d'intérêt , à l'isolement et aux liens sociaux, à la mobilité, aux activités pratiquées...
- Repérer les personnes ressources sur le territoire
- Repérer la connaissance des dispositifs et activités existantes sur le territoire
- ..



Projet Limoges

- Partenariat : ville de Limoges, ARS, IREPS, CCAS, CARSAT, Conseil général, IFSI Croix rouge
- Même démarche



Pour conclure

- Des acteurs qui se mobilisent pour lutter contre l'isolement des personnes âgées :
- Des projets émergents
- Des projets existants qu'il serait intéressant de recenser
- Un niveau de coopération départementale à développer?



Merci de votre attention